

Rapport d'activités 2021

*Soutien au Logement - Accès directs de
la rue au logement*



Éditeur responsable

Laurent Demoulin (laurent@diogenes.brussels)

Photos

DIOGENES



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE
GEMEENSCHAPPELIJKE GEMEENSCHAPSCOMMISSIE

Avec le soutien des Ministres de l'Aide aux personnes du Collège Réuni de la Commission Communautaire Commune de Bruxelles-Capitale

Avec le soutien de la Secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale, chargée du Logement et de l'égalité des Chances

TABLE DES MATIÈRES

Synthèse statistique de notre action.....	4
1. Edito.....	5
2. Le Projet.....	6
2.1. L'historique.....	6
2.2. L'objectif fondamental et l'action.....	7
2.3. Finalités et Objectifs.....	7
2.4. Les activités principales.....	9
3. Évaluation des Activités.....	11
3.1. Statistiques générales.....	11
3.2. Focus sur le groupe "entrées 2021".....	13
3.3. Focus sur le groupe "en logement depuis plus d'un an".....	15
3.4. Focus sur le groupe "perdu logement".....	18
4. Une histoire de famille entre la rue et le logement.....	19
5. Focus sur des initiatives pilotes et novatrices.....	22
5.1. Caractéristiques de ces projets innovants.....	22
5.2. ISSUE.....	24
5.3. Hôtel Belvue.....	27
5.4. MODULO.....	28
6. Nos Ressources.....	30
6.1. Ressources humaines et financières.....	30
6.2. Partenariats.....	31
7. Nos Revendications.....	32

SYNTHÈSE STATISTIQUE DE NOTRE ACTION

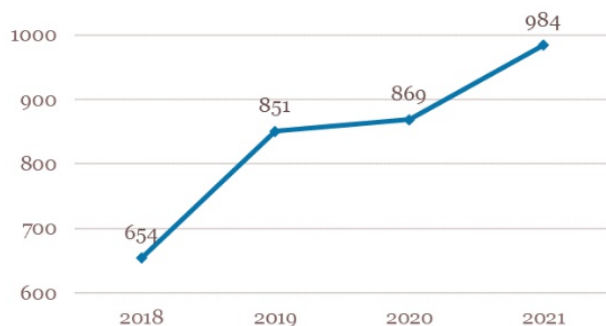
EN 2021

Le projet *Soutien au Logement* est un projet innovant qui se situe entre le travail de rue et les services de guidance à domicile. Il est porté par l'ensemble de l'équipe des travailleurs de rue DIOGENES

EN 2021, L'ÉQUIPE DE
DIOGENES A AIDÉ

1187 personnes

Nombre de dossiers actifs en 2021



LES ACTIVITÉS DU
SOUTIEN AU LOGEMENT
ONT RÉSULTÉ EN :

67 sorties de rue

sur un total de 134 sorties de rue

100 stabilisations

en logement sur un total de 285 personnes en logement depuis plus d'un an.

25 relais

vers des services de guidance à domicile.

488 personnes

étaient en logement ou en hébergement (principalement logement privé ou AIS). 366 étaient sans-abri (ETHOS I et II).

Au total, 28 personnes ont été accompagnées vers un logement ou un hébergement temporaire issus de projets pilotes innovants de DIOGENES :

ISSUE
16

Hôtel
Belvue
16

MODULO
(SL)
3

197 personnes

soutenues dans leur recherche de logement

-70% de Retours en rue

ont été observés par l'équipe depuis 2016. Des 13 personnes retournées en rue en 2021, toutes ont maintenu le lien avec DIOGENES

1. EDITO 2022

Depuis 22 ans déjà, le projet Soutien au Logement - Accès directs de la rue au Logement se donne pour double objectif de sortir durablement les personnes sans-abri de la rue en les stabilisant en logement et de prévenir l'arrivée ou le retour en rue de personnes disposant d'un logement mais éprouvant des difficultés à investir celui-ci et à s'y maintenir. Depuis sa création, le projet met ainsi l'accent sur l'accès direct au logement et sur l'offre d'un accompagnement adapté aux besoins de la personne. À mi-chemin entre le travail de rue et les services d'accompagnement à domicile (et depuis cinq ans les projets Housing First), le projet occupe une place unique dans le paysage associatif des services d'aide aux habitants de la rue en Région de Bruxelles-Capitale (RBC).

Par conséquent, c'est avec une grande fierté que nous avons accueilli la nouvelle de la reconnaissance et du subventionnement structurel de notre projet à partir de 2021. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Madame la Secrétaire d'État au Logement, Nawal Ben Hamou, dans nos locaux au mois de mars de cette année afin de lui présenter le Soutien au Logement - Accès directs de la rue au Logement. À la suite de cette visite, ce dernier a été reconnu comme Association œuvrant à l'Insertion Par le Logement (AIPL). Dans la foulée, le projet a également obtenu un subside triannuel AIPL du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2023, combiné au subside annuel alloué depuis 2007 par les Ministres de l'Aide aux personnes du Collège Réuni de la Commission Communautaire Commune (Cocom) de la RBC. Ces financements assurent la pérennisation de l'action et offrent une indispensable sécurité de (statut de) travail au personnel. Nous en sommes très reconnaissants envers nos pouvoirs subsidiaires.

La crise du logement bat son plein à Bruxelles. Les prix des loyers ne cessent

d'augmenter mais les revenus des personnes les plus précaires ne suivent pas. Dans ce contexte, la RBC tente de trouver des solutions structurelles et a lancé le Plan d'Urgence Logement 2020-2024. Les défis sont gigantesques, et, à nos yeux, le projet Soutien au Logement a un rôle important à jouer. Que ce soit par l'orientation des habitants de la rue vers des AIS, des logements sociaux ou des initiatives (internes ou externes) de Housing First ou par les collaborations fructueuses que nous nouons avec le reste du secteur sans-abri et les secteurs connexes afin que les personnes que nous accompagnons puissent sortir durablement de la rue. Ces remises en logement représentent un travail important, mais ne sont qu'une petite partie du travail de l'équipe. De nombreuses autres interventions et de nombreux autres relais sont réalisés chaque jour au sein de et vers différents services d'aide et de soins : services d'accompagnement à domicile, CPAS, hôtels, centres d'hébergement, services d'accueil de jour, hôpitaux, CSM, maisons médicales, communes...

En parallèle de ce travail de recherche de solutions de logement adaptées et sur mesure, nous nous investissons plus que jamais dans des projets de logement novateurs et créatifs (MODULO, ISSUE...). Ces initiatives ont plusieurs points communs : l'accès direct de la rue au logement, le caractère temporaire du logement, la qualité des infrastructures, l'individualisation des conditions d'hébergement, et l'accent mis sur l'accompagnement et sur le travail en réseau. Il est, cependant, essentiel de souligner que ces initiatives n'ont pas pour vocation de "combler" le manque de logements durables, adaptés et payables que nous dénonçons depuis longtemps.

2. LE PROJET

2.1. L'histoire

Le projet *Soutien au Logement* est né en 1999 dans le cadre du Contrat de Quartier Tanneurs. Ce quartier connaissait - et connaît toujours - une forte présence de personnes sans-abri. On pouvait également y rencontrer bon nombre de personnes qui disposaient d'un logement qu'ils étaient sur le point de perdre, ou qui vivaient dans des logements insalubres, et qui passaient la plupart de leur temps dans les cafés, sur la place du jeu de balle, en rue... Bref, ils vivaient... comme des habitants de la rue.

Suite à ce double constat, le projet *Soutien au Logement* de l'ASBL DIOGENES est né. L'idée consiste d'une part à accompagner des personnes sans-abri dans leur sortie de la rue, et d'autre part à soutenir des personnes qui disposent d'un logement mais qui vivent comme des habitants de la rue. Pour le premier groupe, il s'agit d'offrir des pistes de relogement et un accompagnement à l'entrée en logement. Pour le second groupe, il s'agit de faire un travail de prévention à la perte de logement et de proposer une aide à la personne pour investir et s'approprier au mieux son logement.

En 2007, les principaux acteurs du secteur bruxellois de l'Aide aux personnes sans-abri se sont mobilisés pour la pérennisation et le financement du projet-pilote *Soutien au Logement*. Depuis, les **Ministres successifs de l'Aide aux personnes de la Commission**

communautaire commune financent cette action sur une base annuelle. En 2021, le financement s'élevait à 130.000 EUR. Ce financement a également impliqué l'extension du territoire d'action du projet *Soutien au Logement* à l'ensemble la RBC.

En 2014, le projet faisait partie des 34 modèles inspirants retenus par le Forum Bruxellois de Lutte contre la Pauvreté dans son « *Inventaire de l'Innovation Sociale en Région Bruxelloise* ».

En 2016, le nom du projet fut adapté de manière à mettre l'accent sur la continuité entre le projet et l'activité de travail de rue de l'asbl DIOGENES. Il se nomme désormais : « *Soutien au Logement – Accès directs de la rue au logement* ».

En 2020, le projet **ISSUE est mis en place** en partenariat avec l'Ilot, le New Samusocial, Pierre d'Angle et le Smes-B, avec le soutien des Ministres de l'Aide aux Personnes de la Commission communautaire commune.

En 2021, le projet est reconnu en tant qu'**Association œuvrant à l'Insertion Par le Logement (AIPL)** et bénéficie dans ce cadre d'un subside triannuel, de 2021 à 2023, d'un montant de 75.000,00 EUR par an.

2.2. L'objectif fondamental et l'action

2.2.1. L'objectif fondamental










En se basant sur la méthodologie déployée dans le travail de rue et via une diffusion de l'action de DIOGENES parmi les travailleurs de rue, le projet *Soutien au Logement - Accès directs de la rue au logement* vise à proposer, d'une part, un accompagnement vers des sorties de rue diverses et personnalisées et, d'autre part, un soutien sur mesure en vue de prévenir les retours en rue et de favoriser le maintien en logement.

2.2.2. L'action




Le projet *Soutien au Logement* propose de sortir durablement les personnes sans-abri de la rue en les stabilisant en logement et de prévenir l'arrivée ou le retour en rue de personnes disposant d'un logement mais éprouvant des difficultés à investir celui-ci et à

2.3. Finalités et Objectifs

2.3.1. Finalités

 <p>Insérer par le logement</p>	 <p>Prévenir les pertes de logement</p>	 <p>Stabiliser en logement</p>
 <p>Diffuser une information de qualité sur la vie en rue</p>	 <p>Améliorer le bien-être des personnes sans-abri.</p>	 <p>Favoriser l'adaptation des pratiques, des institutions et des politiques</p>
 <p>Lutter contre l'exclusion sociale</p>	 <p>Favoriser la reconstruction de liens sociaux</p>	 <p>Développer l'émancipation et la réhabilitation sociale des personnes sans-abri</p>

2.3.2. Objectifs

Objectifs généraux	
 <p>Développer les capacités à utiliser les ressources du quartier pour conserver le logement et résoudre les difficultés sociales et financières rencontrées</p>	 <p>Accompagner les habitants de la rue tout au long de leur recherche de logement</p>
 <p>Favoriser une amélioration de l'état des logements précaires par une prise en charge des locataires et une sensibilisation des propriétaires</p>	 <p>Permettre à ces personnes de s'investir dans leur logement et leur quartier</p>

Objectifs spécifiques	
Entrer en contact avec les habitants de la rue et développer des relations de confiance	Leur offrir une écoute inconditionnelle et un soutien, dans le respect de leur mode d'existence et de leurs valeurs
Analyser les situations et planifier les parcours d'insertion	(Re)motiver et instaurer une dynamique de changement qui respecte leurs demandes et leurs besoins, leur rapport au temps, leur rythme et leurs aspirations
Informar les personnes sans-abri de leurs droits et devoirs et des services existants	Permettre aux habitants de la rue d'utiliser au mieux les services existants dans une perspective d'amélioration de leurs conditions d'existence, de leur santé, de leur état psychologique, de leur situation sociale et administrative, de leurs relations sociales
Assurer l'orientation de ces personnes vers les services les plus adaptés à leurs besoins et à leurs demandes, en toute indépendance institutionnelle	Faire médiation
Accompagner physiquement les personnes vers (et dans) les services	Octroyer un accompagnement psychosocial adapté à chaque situation dans la perspective d'une meilleure insertion sociale
Jouer un rôle d'appui auprès des services accueillant les personnes concernées	Prévenir les retours en rue
Organiser des concertations et des coordinations de soins	Assurer une information sur la situation de la rue, dans le respect du secret professionnel et dans l'intérêt strict des habitants de la rue afin de permettre aux acteurs de la STIB ainsi qu'aux institutions du secteur et aux pouvoirs publics concernés d'améliorer et d'adapter leurs services
Assurer une information sur la situation de la rue, dans le respect du secret professionnel et dans l'intérêt strict des habitants de la rue afin de permettre aux voyageurs et autres passants interpellés, de mieux les comprendre	

2.4. Les activités principales

L'accompagnement psychosocial global proposé aux personnes sans-abri dans le cadre du projet *Soutien au Logement* s'articule autour de quatre axes de travail, décrits ci-dessous.

2.4.1. Travail de rue et travail de motivation au changement

L'asbl DIOGENES décrit son travail de rue en ces termes : *“accompagnement des personnes vivant habituellement en rue, tout au long de leurs parcours dans la marginalité, uniquement sur leurs terrains de vie, dans le respect de leurs demandes, avec pour finalité la reconstruction des liens sociaux.”*

Les travailleurs de rue prennent contact avec les habitants de la rue afin de leur offrir une écoute inconditionnelle et de les soutenir dans leur contexte de vie, en tenant compte de leurs valeurs et modes d'existence. C'est dans le respect de ce cadre que ces personnes pourront, si elles en expriment le souhait, être orientées vers les services les plus adaptés ; une dynamique de changement peut alors se mettre en place, qui tient compte des demandes, du rapport au temps, du rythme et des aspirations des personnes sans-abri. Le travail de rue se fait « dans la rue » ou dans un endroit choisi et connu des personnes sans-abri. L'accompagnement est prévu pour une durée indéterminée.

2.4.2. Accompagnement personnalisé et intensif à la recherche d'un logement adapté

L'accompagnement de DIOGENES se fait de façon relationnelle et individuelle. Nous essayons de ne pas décider en lieu et place de la personne, mais ensemble avec elle. Chaque personne a ses propres besoins, problématiques et ressources ; et ce qui marche bien pour une personne ne fonctionne pas forcément pour une autre.

Avec le temps, DIOGENES a construit un réseau de partenaires et de projets qui

augmentent la diversité d'accès au logement pour les personnes sans-abri. L'accompagnement intensif et personnalisé dans une recherche active de logement permet aux personnes de sortir de la rue, tout en diminuant la pression exercée au quotidien sur les centres d'hébergement d'urgence et les maisons d'accueil. Le projet se donne pour priorité de travailler le relais vers les services d'accompagnement à domicile et permet d'en améliorer l'accès pour un public vulnérable .

2.4.3. Développement de dynamiques d'appropriation du logement et création de réseaux de proximité (prévention des retours en rue)

Quand une personne intègre un nouveau logement, et davantage encore après un long séjour en rue, un tas de questions se posent instantanément : installation dans le logement, démarches sociales, démarches médicales, courriers qui arrivent, découverte d'un nouveau quartier, remise en lien avec différents services d'aide, contact et sensibilisation de la famille ou du propriétaire, organisation de concertations de soins. Lors de ce moment crucial - pour que l'appropriation du logement se fasse et qu'il devienne un vrai « chez soi » -, DIOGENES est là ! Cette présence se concrétise par un accompagnement sur mesure autour du logement.

Un accompagnement similaire est proposé à des personnes qui disposent d'un logement depuis un plus long moment mais qui, pourtant, continuent à vivre au rythme de la rue : fréquentation des services d'accueil de jour, consommation d'alcool avec les copains de la rue, mendicité, nuits passées dans les centres d'hébergement d'urgence, etc.

Nous adressons également notre soutien à certaines personnes qui, bien que connues de DIOGENES et sorties de la rue depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, sont en passe de perdre leur logement. Pour ce dernier groupe,

nous constatons que le lien avec les travailleurs de rue peut être tellement profond et solide qu'il peut être (ré)activé et mobilisé rapidement, même après plusieurs années sans contact.

Le soutien et la stabilisation des personnes en logement permettent d'effectuer un véritable travail de prévention des ruptures des liens sociaux et des retours en rue. L'inclusion sociale trouve ici toute son efficacité.

2.4.4. Relais vers les services d'accompagnement à domicile et les projets de Housing First

Les pratiques de relais du travail de rue vers les services d'accompagnement à domicile et les projets de Housing First sont particulièrement adaptées pour notre public. Dès lors, DIOGENES a progressivement mis en place une politique de ressources humaines consolidant la collaboration avec ce type de structures : deux travailleurs partagent leur temps de travail entre DIOGENES et un service d'accompagnement à domicile (Fami-Home et De Schutting). DIOGENES a également développé son propre projet de Housing First afin de répondre aux besoins de notre public (le projet *Station Logement*).

Depuis la rue, « habiter » paraît être le projet ultime. Pourtant, une fois installé, il arrive fréquemment que l'habitant de la rue se retrouve confronté aux problèmes qui l'ont précipité en rue, ou à des difficultés nouvelles qu'il n'avait pas imaginées. Il arrive régulièrement que la personne traverse un conflit de loyauté : elle associe le logement à la solitude et à la tentative de bien faire, ce qui la pousse à s'accrocher à son milieu de la rue, risquant ainsi de perdre son logement. Dès lors, il est primordial de penser avec l'habitant de la rue à un projet de relogement qui fasse suffisamment sens pour lui permettre de se distancer progressivement et durablement de sa vie en rue. Le défi n'est autre que celui de trouver un équilibre entre l'installation progressive de nouvelles habitudes et l'abandon en parallèle de la vie en rue.

Le travail de rue et l'accompagnement à domicile ont pour point commun le peu d'accent qu'ils mettent sur les règles et la valeur accordée au respect du temps et du rythme de la personne. Le travail des demandes exprimées est capital de manière à transformer les souhaits de l'habitant en buts réalisables et atteignables.

3. ÉVALUATION DES ACTIVITÉS

L'équipe de DIOGENES est convaincue de la nécessité de récolter des données et de produire des statistiques pour pouvoir expliquer et rendre compte de son travail, d'une part, et pour pouvoir optimiser la prise en charge des habitants de la rue sur base de cette analyse, d'autre part. Le développement continu de notre

système d'enregistrement nous permet, entre autres, de démontrer l'omniprésence du thème « logement » dans notre travail d'accompagnement. D'année en année, nous affinons ce précieux outil afin d'avoir des indicateurs plus précis à propos des réalités de terrain qui sont les nôtres.

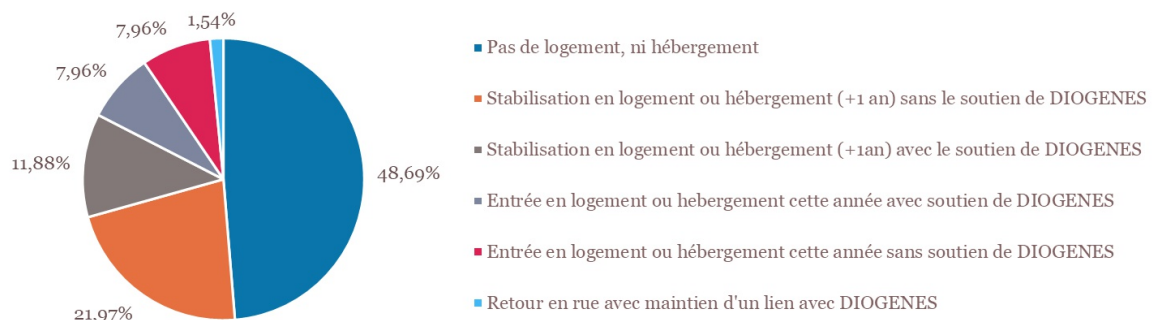
3.1. Statistiques générales

En 2021, **DIOGENES a soutenu 1.187 personnes différentes** et comptait pas moins de 984 dossiers actifs.

Parmi ceux-ci, **134 personnes sont sorties de la rue et entrées en logement** - tout

type de logement et d'hébergement confondu (n : 842). Que ces sorties de rue aient été initiées par l'habitant de la rue lui-même ou par DIOGENES, toutes ont été soutenues de près ou de loin par notre équipe.

Situation de logement ou hébergement des 842 personnes pour qui nous avons cette information (en %)



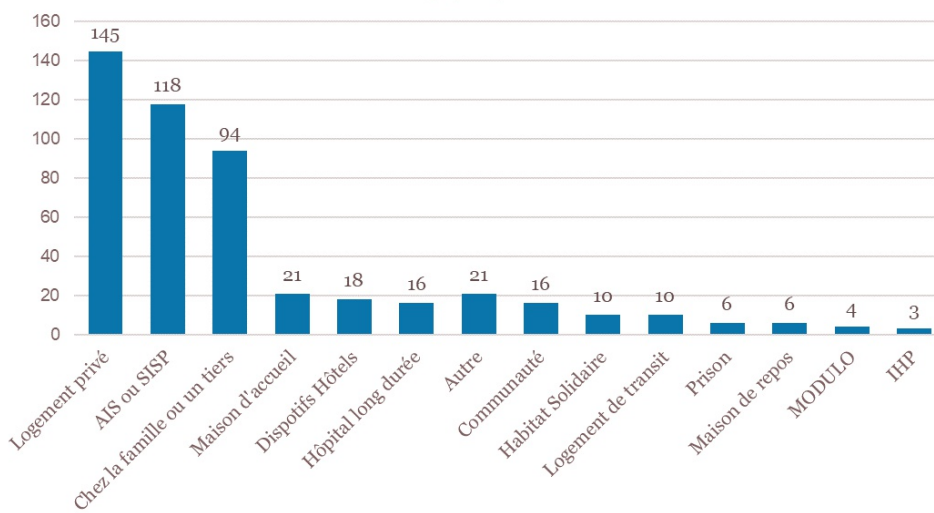
À côté de ces entrées en logement, le projet de *Soutien au Logement* poursuit un travail de maintien du lien, de visites, de soutien ou d'accompagnements ponctuels auprès des **285 personnes qui affichent une stabilisation en logement d'une durée de plus d'un an !** Que ces personnes bénéficient d'un soutien d'une institution tierce (21,97%) ou qu'elles soient accompagnées uniquement par nos équipes (11,88%), le projet de *Soutien au Logement* met un point d'honneur à maintenir un lien continu et de qualité avec elles ; et ce, autant que nécessaire -

donc également durant ses potentiels « allers-retours » entre la rue et le logement.

“Seules” 13 personnes (contre 9 en 2020 ; 10 en 2019 et 14 en 2018) **ont connu un retour en rue** dans le courant de l'année 2021. Nous avons pu maintenir le lien avec chacune d'entre elles.

Comme les années précédentes, nous relevons la très grande **diversité des types de logements** intégrés par notre public. Cette

Sortes de logements et d'hébergements des personnes au 31/12/2021

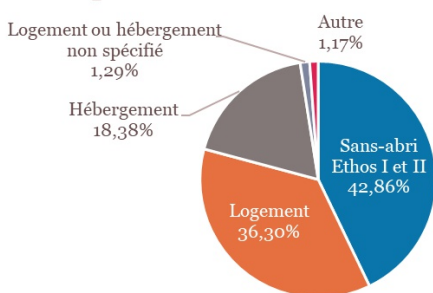


diversité reflète la créativité des habitants de la rue dans la recherche des solutions de logement, mais également la diversité du réseau des travailleurs de DIOGENES. L'année 2021 aura aussi été marquée par la prolongation des projets partenariaux de logements et d'hébergements temporaires tels que les dispositifs hôtels.

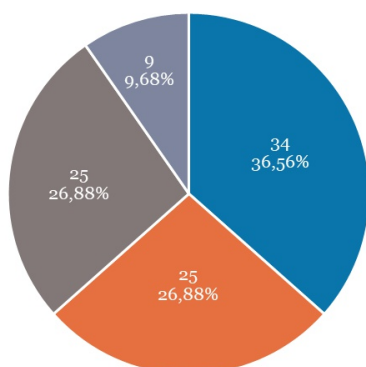
Le logement - entendu comme lieu de domicile - représente une solution durable de stabilisation hors de la rue pour plus d'un tiers de personnes (36,30% ; n: 854).

Au moins 93 personnes ont été soutenues par un service d'accompagnement à domicile en 2021. Parmi celles-ci, 59 bénéficient de ce type d'accompagnement depuis plus d'un an. Pas moins de **34 relais ont été opérés vers des services de guidances à domicile** dans le courant de l'année 2021. Dans la majorité des cas, les relais se travaillent, progressivement, au départ de la rue et se poursuivent en étroite collaboration avec le service de guidances à domicile concerné. **La présence active de DIOGENES aux côtés des services de guidance à domicile a été nécessaire dans plus de la moitié des cas (63,44%, soit pour 59 personnes).** Ceci s'explique notamment par la flexibilité du travail opéré dans le cadre du *Soutien au Logement* qui permet de poursuivre l'accompagnement, même si les individus concernés n'investissent pas ou plus leur domicile. C'est en cela que les missions de prévention au retour en rue, d'une part, et de stabilisation des situations de logement, d'autre part, constituent les piliers du projet de *Soutien au Logement*.

Catégories de logement de 854 personnes suivies en 2021



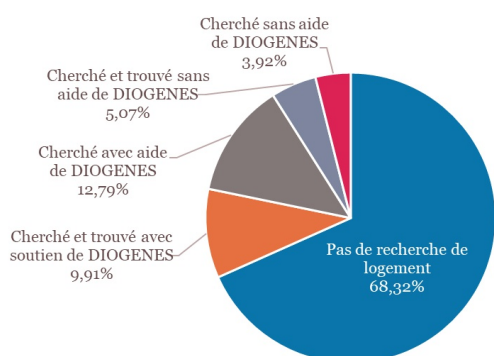
Nombre de relais vers les services de guidance à domicile (en %)



- En guidance à domicile (+1an) avec soutien de DIOGENES
- En guidance à domicile (+1an) sans soutien de DIOGENES
- Relais vers guidance à domicile avec soutien de DIOGENES
- Relais vers guidance à domicile sans soutien de DIOGENES

Notons, toutefois, que la **grande majorité des personnes suivies par DIOGENES (89,72% ; n : 905) ne bénéficie pas d'une guidance à domicile**. Ceci justifie l'existence et démontre la pertinence du projet *Soutien au Logement* dont l'atout premier est de poursuivre l'accompagnement des personnes de façon continue et sans rupture, qu'elles soient stabilisées en logement ou fragilisées par un retour en rue. Le projet est ainsi un maillon incontournable des trajets de vie des habitants de la rue en matière d'inclusion par le logement. En 2021, **près d'un tiers des personnes accompagnées par DIOGENES (31,69%; n: 868) ont effectué une recherche de logement**.

Proportion des personnes en recherche de logement ou hébergement en 2021 parmi les 868 personnes pour qui nous avons l'information (en %)



Parmi celles-ci, le projet *Soutien au Logement* a soutenu 197 personnes dans une recherche active de logement. Dans près de la moitié des cas (86 personnes), la recherche portée par un travailleur de rue de DIOGENES s'est avérée concluante !

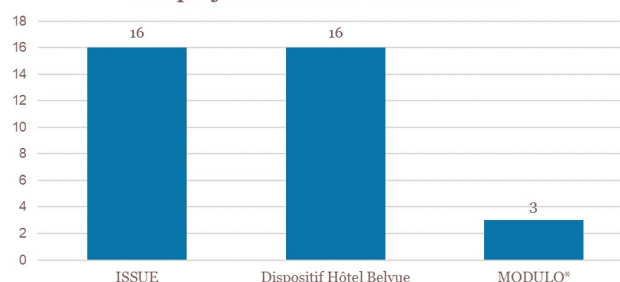
Les personnes sans-abri ayant trouvé un logement par elles-mêmes nous poussent à constater, une fois de plus, leurs capacités de

débrouille et leurs ressources personnelles. Dans tous les cas, ces personnes restent en contact avec un travailleur de DIOGENES qui leur propose un accompagnement plus ou moins intensif, selon leurs besoins.

La plus grande partie de notre public ne cherche pas de logement. Les raisons sont diverses et variées: manque de moyens financiers, problèmes administratifs ou juridiques, perte de courage et de motivation, priorisation d'autres besoins, troubles psychiques... Afin de proposer une solution de relogement aux personnes sans-abri qui cumulent des problématiques psychiatriques et d'addiction, DIOGENES a mis en place son propre dispositif Housing First (*Station Logement*). Ce projet s'adresse à un public plus vulnérable qui ne trouve pas son chemin dans le circuit institutionnel classique. Nous profitons de ce rapport pour souligner l'excellent travail de recherche de logements effectué par l'Union des Locataires des Marolles.

La récente crise sanitaire nous a permis de mettre en place ou de participer à différents projets innovants de logements temporaires: ISSUE, Hôtel Belvue, MODULO. Nous détaillerons ces initiatives plus loin dans le présent rapport.

Nombre d'entrées en logement réalisées grâce aux projets innovants de DIOGENES

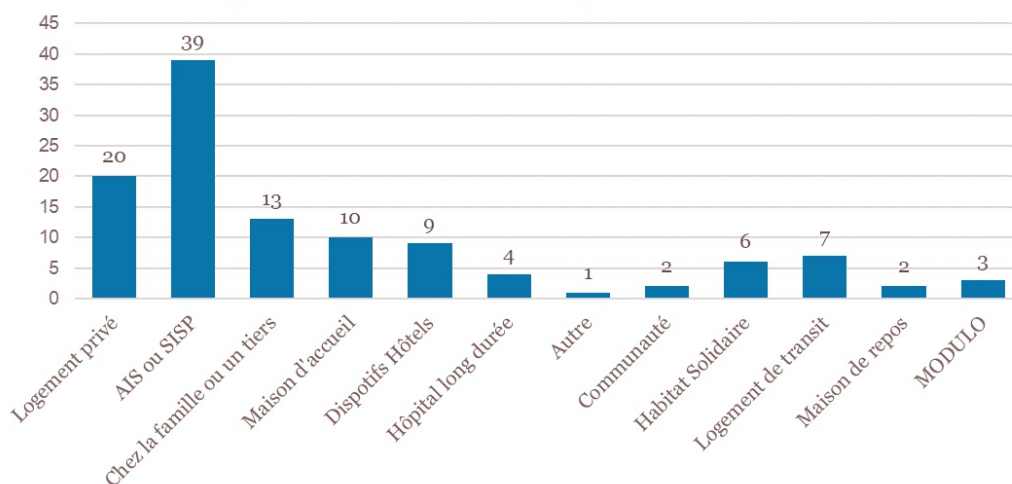


3.2. Focus sur le groupe "entrées 2021"

Parmi les personnes qui avaient un dossier actif en 2021, **134 personnes sont entrées en logement** (n : 842), tous types d'hébergements confondus. Ci-dessous, nous analysons les données relatives à ce sous-groupe.

Comme pour le groupe total, nous remarquons une diversité des sorties de rue en 2021. Notons que toutes les sorties de la rue ne sont pas des solutions définitives (13 chez la famille ou des tiers, 10 en maison d'accueil, 4 à l'hôpital de longue durée ; n : 133).

Sortes de logements et hébergements au 31/12/2021 des personnes entrées en logement en 2021



Les logements des AIS (34) et les logements privés (20) constituent, à eux seuls, près de la moitié des sorties de rue en 2021 (40,60%).

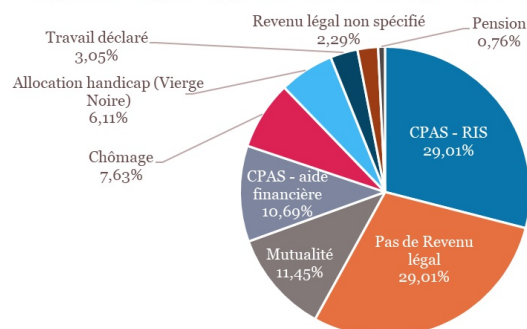
L'année 2021 a été marquée par la poursuite du dispositif d'hôtel solidaire Belvue (initialement Sabina) permettant la mise à l'abri les habitants de la rue en période confinement. **16 personnes bénéficiant d'un accompagnement de DIOGENES sont entrées à l'Hôtel Belvue à un moment de l'année. Par ailleurs, 11 adultes et 5 enfants (soit 16 personnes), soutenus par l'équipe Soutien au Logement, sont sortis de la rue pour intégrer un logement temporaire du projet ISSUE.**

Certaines solutions de logement ont été trouvées et portées directement par l'équipe de DIOGENES. D'autres ont été trouvées indirectement, grâce à des relais vers d'autres dispositifs institutionnels, notamment vers des services de recherche de logement ou vers des projets offrant un accès au logement. Enfin, il arrive assez fréquemment que les personnes trouvent leur logement par elles-mêmes, sans notre intervention directe ou indirecte.

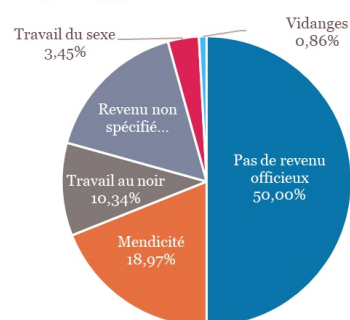
Disposer d'un revenu officiel facilite grandement l'insertion par le logement. Ainsi, parmi les entrées en logement en 2021, plus d'un quart des personnes disposait d'un revenu d'intégration du CPAS (29,01% ; n : 131). Les autres sources de revenus officielles provenaient d'une allocation de chômage, de handicap, de la

mutuelle ou encore d'une pension.

Proportion de personnes entrées en logement par type de revenu légal (en %)



Proportion de personnes entrées en logement par type de revenu officiel (en %)



A contrario, l'accès à un logement et de surcroît à une domiciliation permet à une partie du public (sans revenus) de régulariser sa situation administrative et de pouvoir ensuite ouvrir des droits à un revenu officiel. Ce fut le cas pour une partie des 29,01% des personnes sans revenu légal entrées en logement en 2021. Par exemple, les dispositifs hôtels et le projet ISSUE ont permis à 25 personnes sans revenu légal de sortir de la rue. D'où l'importance de l'offre de logements temporaires à bas seuil d'accès.

La mendicité est la source principale de revenu officieux pour 18,97% des personnes entrées en logement en 2021. Nous relevons également une **augmentation du recours au travail au noir (10,34% contre 7,48% en 2020), et**

plus particulièrement au "travail du sexe" (3,45% contre 0,93% en 2020). Notons ici que la frontière entre le travail du sexe professionnel et la débrouille du quotidien est floue.

3.3. Focus sur le groupe "plus d'un an en logement"

285 personnes sont en logement depuis plus d'un an et en contact avec les travailleurs de l'asbl DIOGENES. Le présent focus met en évidence quelques caractéristiques du profil des locataires qui parviennent à se stabiliser en logement pendant plus d'un an. Dans l'analyse, nous porterons une attention particulière à l'évolution des addictions et de la santé mentale en logement.

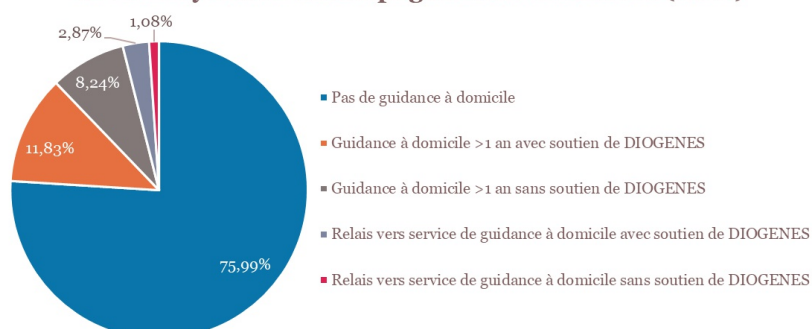
Près d'un quart des personnes qui sont en logement depuis plus d'un an bénéficie d'un accompagnement à domicile (24,01% ; n : 279). Notre équipe reste en contact permanent avec l'habitant de la rue dont le suivi glisse de la rue au logement. Notre intervention est modulée en fréquence et en intensité selon les besoins exprimés. Ainsi, la personne peut réactiver le lien avec l'équipe à n'importe quelle étape de sa trajectoire. D'un autre côté, comme en témoigne le graphique suivant, le projet Soutien au Logement s'adresse aussi et surtout à des locataires ne bénéficiant pas du soutien d'un service de guidance à domicile (75,99% ; n : 279).

Comme les années précédentes, le nombre de personnes toxicomanes est plus

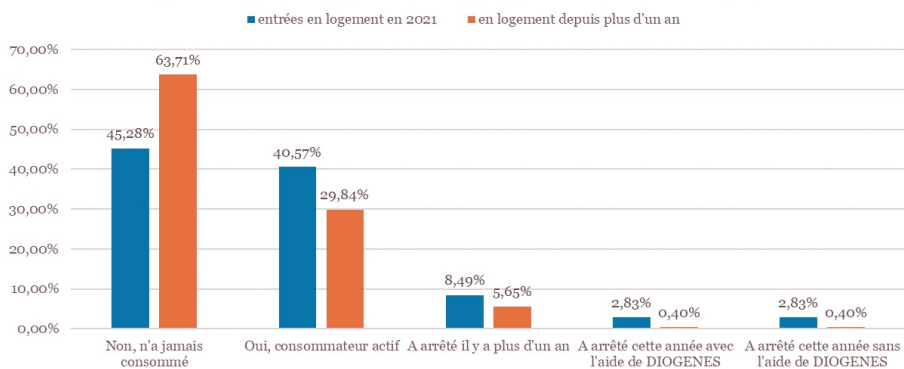
faible dans le groupe « plus d'un an » (29,84% ; n : 248) que dans le groupe « entrée en logement » (40,57% ; n : 106). Ces statistiques confortent un constat de terrain : la stabilisation en logement aurait un impact positif sur les problématiques d'addictions. La stabilité en logement offre des possibilités d'entamer un processus de soin, notamment une cure de désintoxication. Le travail autour des dépendances de la personne augmente sans conteste le taux de réussite d'une inclusion sociale par le logement. A contrario, la toxicomanie peut être un facteur qui précipite les retours en rue si aucun accompagnement n'est mis en place. Le projet *Soutien au Logement* porte une attention particulière à ces prises en charge spécifiques.

De même que pour la toxicomanie, la dépendance à l'alcool est fortement présente dans le groupe de personnes entrées en logement en 2021 (50,86%) et les beaucoup moins dans le groupe en logement depuis plus d'un an (39,25%). Nous le constatons aussi sur le terrain : l'absence de logement a un impact important sur la consommation d'alcool puisque 45,20% des personnes qui n'ont pas de logement ni hébergement (n : 354) consomment plus de 10 unités d'alcool par jour. Une consommation

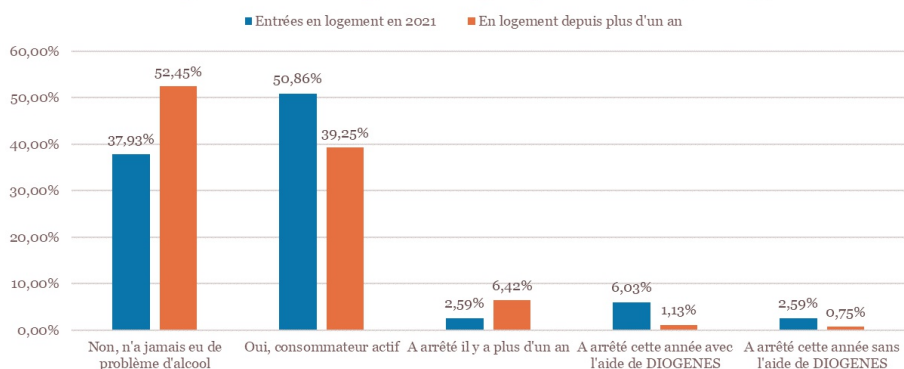
Proportion de personnes en logement depuis plus d'un an en 2021 ayant un accompagnement à domicile (en %)



Proportion de personnes toxicomanes parmi les groupes de personnes entrées en logement en 2021 (n : 106) et les personnes en logement depuis plus d'un an (n : 248)



Proportion de personnes ayant un problème d'alcool parmi les groupes de personnes entrées en logement en 2021 (n : 116) et les personnes en logement depuis plus d'un an (n : 265)



immodérée a un impact négatif sur les capacités à accéder à un logement et/ou à s'y maintenir.

L'accès à des solutions de logement adaptées aux personnes qui cumulent addictions, sans-abrisme et/ou problèmes de santé mentale est un défi de taille en matière de lutte contre le sans-abrisme. En ce sens, le dispositif Housing First développé par notre équipe Station Logement répond incontestablement à un besoin essentiel.

Chaque année, nous constatons que le pourcentage de personnes en logement qui présentent un problème de toxicomanie est moindre que celui de celles qui présentent une dépendance à l'alcool. Nous formulons dès lors les questions suivantes :

Le recours aux drogues serait-il davantage facilité par une vie en rue que par une vie en logement ?

La toxicomanie serait-elle moins "visible" que l'alcoolisme ?

Le coût plus faible de l'alcool comparé aux drogues expliquerait-il la différence exposée

ci-dessus ?

Le monde du deal toxicomane est-il compatible avec un projet de logement ?

Les dépenses conséquentes liées aux drogues permettent-elles à l'habitant de la rue de payer un loyer sur du long terme ?

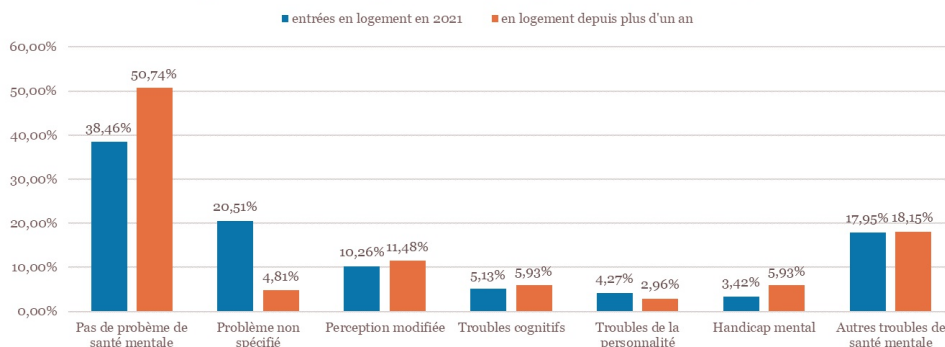
Autant de questions qui restent ouvertes et qui nous poussent à réfléchir aux habitudes de vie en rue et à leurs éventuels impacts sur l'insertion par le logement. Quoi qu'il en soit, il est bon de rappeler ici que « **La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité** » (OMS).

La proportion des personnes qui font face à des problématiques de santé mentale est plus faible dans le groupe des personnes qui sont en logement depuis plus d'un an que dans celui de celles qui sont entrées en logement en 2021. Poser un (double) diagnostic précis sur la maladie mentale de la personne est un exercice difficile, qu'elle soit en rue ou en logement, mais les troubles de santé mentale prévalent

clairement parmi notre public. Nous pouvons émettre l'hypothèse qu'une solution de logement durable a un effet stabilisateur sur les troubles cognitifs et les troubles psychiatriques de la

personne. De même, il semble que le maintien d'un logement soit favorisé par l'absence de problèmes de santé mentale.

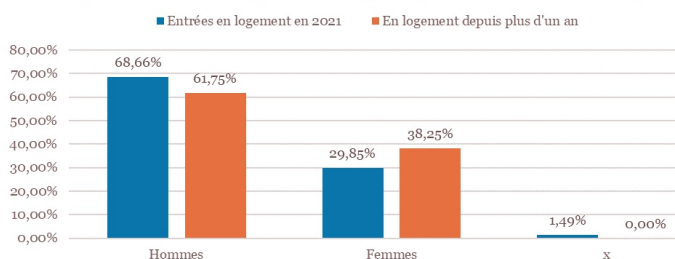
Proportion de personnes ayant un problème de santé mentale parmi les groupes de personnes entrées en logement en 2021 (n : 117) et les personnes en logement depuis plus d'un an (n : 270)



Le pourcentage de **femmes** qui sont entrées en logement en 2021 (29,85% ; n : 134) est légèrement inférieur à celui de celles qui sont en logement depuis plus d'un an (38,25% ; n : 285). DIOGENES met un point d'honneur à accompagner son public sans aucune discrimination de genre ni de sexe. Nous accompagnons hommes et femmes sur base d'une égalité totale de traitement des genres. La sélection des candidats est réalisée par l'équipe des travailleurs de rue de DIOGENES suivant de nombreux critères dont aucun n'induit ni n'implique de traitement différencié en faveur des hommes ou des femmes ; de façon générale, c'est l'état de besoin qui détermine la sélection. En 2021, nous notons une petite percée d'entrée en logement des personnes non-binaires (2 personnes sur 134).

Notons que le pourcentage de femmes en rue accompagnées par DIOGENES a presque triplé en 25 ans, **passant d'une proportion de 11% en 1995 à 31% en 2021.**

Répartition genrée au sein des groupes de personnes entrées en logement en 2021 (n : 134) et les personnes en logement depuis plus d'un an (n : 285)



Nous formulons deux observations sur base de ces chiffres : d'une part nous assistons à une féminisation du sans-abrisme durant les 25 dernières années ; d'autre part, nous assistons à une sous-représentation des femmes en rue et à une "sur-représentation" de femmes hébergées dans le secteur sans abri et/ou logées en logement. Le secteur sans abri, de façon générale, semble s'adapter aux particularités de ce public. Les femmes trouvent davantage leur place dans les centres d'hébergement d'urgence et les maisons d'accueil que les hommes.

L'équipe d'accompagnement investit toutes les problématiques, suivant le besoin et la demande des personnes concernées. Des femmes nous emmènent donc vers des attentions et des soins plus particulièrement féminins (médicaux, bien-être, famille, etc.). Bien souvent, en rue, l'ordre et les relations se déterminent selon la loi de la jungle, la loi du plus fort. Les personnes les plus faibles et les plus fragiles sont vite identifiées par les plus forts. La vie en rue oblige à développer des stratégies de survie. Dans ce contexte-là, les femmes sont, sans vouloir généraliser, des victimes plus faciles : vols, agressions physiques et verbales, harcèlement sexuel, viol, prostitution forcée ou non... Elles vivent leur situation comme honteuse et ont souvent une très mauvaise image d'elles-mêmes. La démarche proactive d'aller à la rencontre de ces femmes en rue semble faire une différence.

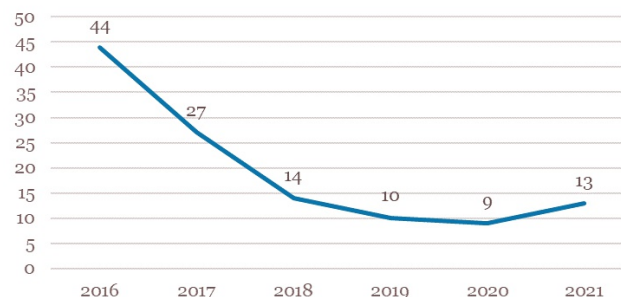
3.4. Focus sur le groupe "perdu logement"

"Seules" 13 personnes en contact avec l'asbl DIOGENES ont perdu leur logement en 2021. Compte tenu de l'augmentation du nombre de dossiers, la proportion de retours en rue tend à diminuer spectaculairement d'année en année et témoigne d'une certaine expertise de DIOGENES en matière de prévention des retours en rue.

La moitié des personnes retournées en rue en 2021 présentait une perception modifiée de la réalité (50,00% ; n : 12). Seule 1 personne sur les 13 ne montrait pas de problème de santé mentale.

Aucune des personnes ayant perdu son logement en 2021 ne disposait d'un accompagnement à domicile. Ceci illustre la

Évolution du nombre de retours en rue entre 2016 et 2021



nécessité de tels services pour la stabilisation en logement des personnes qui ont vécu dans la rue. En outre, cela démontre aussi l'importance d'une « ligne intermédiaire » entre le travail de rue et l'accompagnement à domicile ; c'est dans cet interstice que s'inscrit le projet *Soutien au Logement* de DIOGENES.

4. UNE HISTOIRE DE FAMILLE ENTRE LA RUE ET LE LOGEMENT

Cette histoire de famille a été rédigée par l'un de nos travailleurs de terrain. À travers les lignes qui suivent, nous souhaitons mettre en évidence les axes de travail et les missions du projet *Soutien au Logement*. On y découvre l'ampleur du travail d'accompagnement des personnes et la complémentarité des ressources de notre public et de travailleurs de rue. L'histoire est longue, mais les chemins que nous parcourons avec les habitants de la rue le sont également. Chaque étape est nécessaire pour avancer.

Il y a presque dix ans, en 2013, Fabrice, un jeune homme de 24 ans, décède d'une overdose dans le studio d'une personne que j'accompagne. Comme chaque fois que quelqu'un nous quitte, nous lui organisons une cérémonie d'adieu, avec le Collectif les Morts de la Rue. Le jour J, au cimetière, je rencontre Farouk, le frère du défunt. C'est un homme grand et mince, à la peau basanée. Il porte une longue barbe noire et il a noué ses cheveux en queue de cheval. Comme son frère, il vit dans la rue. Issu du quartier des Marolles, il est l'aîné d'une famille de 4 frères. Il connaît Bruxelles comme sa poche. Après la cérémonie, nous gardons le contact et, au fil des années, un trajet d'accompagnement se dessine.

Nous travaillons ensemble sur de nombreux domaines de sa vie : la santé, le revenu, la recherche d'un emploi ou d'une formation via Hobo, l'administration, la justice, les dettes... Farouk est un homme intelligent, passionné de littérature, de bandes dessinées, de films et de jeux vidéo. On le rencontre souvent sur un banc en ville, son livre et sa bouteille de vin à la main.

Après un long parcours en rue et

plusieurs années sur une liste d'attente pour un logement, Farouk peut intégrer l'un de nos habitats solidaires. L'aventure en logement se déroule plutôt bien et, en 2018, l' AIS Logement Pour Tous qui est partenaire de ce projet de cohabitation, lui propose un logement individuel. Farouk accepte la proposition. Il s'installe et semble s'y stabiliser et gagner en autonomie. Il dit ne pas avoir besoin d'accompagnement à domicile. Je garde le lien avec lui et nous mangeons de temps en temps ensemble à La Samaritaine, un restaurant social des Marolles. **Cette façon de faire permet à Farouk de ne jamais hésiter à me solliciter en cas de problème.**

En 2019, je rencontre Felice en rue. Il y fait la manche. Longue barbe et cheveux blonds, on le reconnaît grâce à son équipement militaire et sa petite taille. Il n'a pas de papiers sur lui. Il parle français, mais je ne parviens pas à le comprendre parce qu'il parle trop vite. Je ne saisis que quelques mots : "administrateur" et "handicap". Il garde sur lui un petit carnet dans lequel il écrit une liste de mots. Je comprends qu'il veut y noter chaque mot qu'il apprend en français pour pouvoir les compter. Cette rencontre me touche, et je reste attentif à Felice dans les jours et semaines à venir.

Je le revois très occasionnellement. Il disparaît durant quelques semaines, puis réapparaît pour quelques jours. Il est toujours gentil, mais il refuse tout : il ne veut pas contacter son administrateur de biens, il refuse l'étiquette liée à son handicap et, de ce fait, n'a pas accès à son revenu. Il décline toute proposition d'hébergement dans les centres d'hébergement d'urgence. J'essaie de conserver le lien et de le motiver, mais comme il disparaît souvent et que je ne comprends pas bien son

discours, nous ne parvenons pas à avancer.

En mars 2020, quelques jours avant le début du premier confinement, je mange avec Farouk à La Samaritaine. L'une de ses tantes est décédée. Nous parcourons ensemble les papiers du notaire chargé du travail de recherche des membres de la famille. La famille de Farouk est très complexe à reconstituer. La fratrie est composée de quatre demi-frères de pères et mères différents. Les frères ont passé une grande partie de leur jeunesse dans des institutions et, une fois majeurs, trois d'entre eux ont vécu en rue. Le quatrième, dénommé Felice, a continué à vivre dans des institutions pour personnes handicapées. Farouk me dit que cela fait 3 ans qu'il n'a plus entendu son frère Felice. Il passe d'une institution spécialisée à l'autre, et ne semble pas trouver sa place dans le secteur résidentiel du handicap. Farouk craint qu'il soit également en rue et s'inquiète beaucoup pour lui.

Vous l'aurez sans doute deviné : le frère dont Farouk me parlait en mars 2020 n'était autre que Felice, l'homme que j'avais rencontré l'année précédente et qui m'avait tant touché ! Cependant, les différences physiques entre les deux étaient si grandes, que je n'ai pas réalisé tout de suite qu'il s'agissait de lui. Ce n'est que plus tard, en croisant Felice par hasard, que je m'épris d'un doute. Je lui posai alors la question de savoir s'il connaissait un certain Farouk. "Frère!" m'a-t-il répondu. Et nous avons ri tous les deux. Je me suis alors empressé d'appeler Farouk qui nous a très vite rejoint. Après tant d'années de séparation, les retrouvailles entre les 2 frères furent chaleureuses. J'ai constaté alors que Farouk comprenait aisément le discours de son petit frère et qu'il prenait une posture de grand frère, aidant, protecteur et soutenant.

En mai 2020, après deux mois de pandémie, la vie en rue a radicalement changé. Chacun doit se confiner, les rues de Bruxelles se désemplissent, si ce n'est de policiers, de personnes sans-abri et de travailleurs de rue. **Dans ce contexte difficile, plusieurs acteurs du secteur de l'aide aux personnes sans-abri**

s'associent (l'Ilot, DoucheFlux et DIOGENES) pour ouvrir l'Hôtel Sabina, un hôtel solidaire qui permet aux habitants de la rue de se confiner. Ce projet d'hôtel de 24 chambres propose un accès à bas-seuil et une prise en charge globale 24/24h. L'Ilot et DoucheFlux s'occupent de l'encadrement sur place, tandis que DIOGENES propose des candidats pour 8 chambres et les accompagne. Parmi eux, Felice. À partir de ce moment-là, la situation de Felice change radicalement : au lieu de disparaître et de réapparaître constamment, il reste au même endroit. Armé du soutien de son frère, **nous arrivons finalement à avancer dans sa situation socio-administrative.** De nombreuses démarches sont entamées : la demande de carte d'identité, le changement d'administrateur de biens via la justice de paix, l'organisation de réunions avec l'ancien et le nouvel administrateur de biens, la mise en place d'un système de paiement de son revenu (carte bancaire), l'inscription en maison médicale et le suivi médical, le dépôt d'une plainte et l'interrogatoire par une cellule policière... Farouk est présent pour chacune de ces démarches. Il n'en manque aucune. Il est souvent l'interface entre son frère et moi ou d'autres intervenants.

En janvier 2021, les habitants et les équipes de l'Hôtel Sabina déménagent vers l'Hôtel Bellevue. Au fur et à mesure que le temps passe, nous voyons évoluer Felice de façon impressionnante. Au vu de ses vulnérabilités, Felice était une victime facile en rue. Il y avait subi d'importantes violences. La sécurité que lui procure l'hôtel lui permet de reprendre confiance en autrui. Il a à nouveau un revenu, grâce auquel il peut se faire le cadeau d'un journal ou une bande dessinée de temps en temps ; son abonnement de transports en commun lui offre la possibilité de faire des sorties en bus ; il fait de grandes promenades à pied. Il adore être en vadrouille et découvrir de nouveaux endroits. Grâce à son optimisme et son sourire, il conquiert le cœur de l'équipe de l'hôtel et devient un hôte très attendu lors des activités qu'elle organise. Et le plus étonnant, c'est qu'il parvient à s'exprimer de plus en plus clairement ! Il gagne en autonomie jour après jour. D'assister à sa belle évolution est très réjouissant et motivant.

Bien que l'hôtel semble être adapté aux besoins et à la situation de Felice, petit à petit, nous mettons la question de "l'après" sur la table. Après quelques mauvaises expériences dans le secteur résidentiel du handicap, Felice refuse catégoriquement d'y retourner. Il rêve d'un logement individuel, et en accord avec Farouk, l'équipe de l'hôtel et l'administrateur de biens, **nous commençons une recherche de logement avec Felice.**

En mai 2021, nous visitons un logement de l'AIS d'Uccle. Il plaît à Felice. L'administrateur donne son accord et nous commençons à préparer l'entrée en logement. Étant donné que Felice a vécu plusieurs années sans dépenser d'argent, il a constitué une bonne épargne. Nous l'accompagnons pour une journée de shopping afin d'acheter des meubles et quelques électroménagers. Ensemble, avec Farouk et un travailleur de l'hôtel, nous commençons à assembler les meubles et à décorer le logement. Un transfert progressif et en douceur de l'hôtel au logement est prévu, et, c'est ainsi que Felice commence à intégrer son logement, lentement mais sûrement.

Un travail de mise en réseau et d'appropriation du logement est initié ensuite. Nous faisons appel à un service d'aide à domicile, qui intervient dans le but d'augmenter progressivement l'autonomie de Felice. Une réunion de coordination de soins est organisée avec l'administrateur de biens et le service d'aide à domicile. En parallèle, Felice participe aux activités d'un centre de jour. Cependant, pour diverses raisons, nous avons du mal à trouver un service d'accompagnement à domicile adéquat, qui accepte notre demande. En attendant, nous poursuivons notre accompagnement auprès de Felice. En mars 2022, après une attente de 6 mois, un premier entretien avec un service spécialisé a enfin lieu.

Cet après-midi, Felice me téléphone. Son lecteur DVD ne fonctionne plus, et il me demande si j'ai conservé le ticket d'achat pour activer la garantie. **Je comprends chaque mot de ce qu'il me dit.**

À suivre...

5. FOCUS SUR DES INITIATIVES PILOTES ET NOVATRICES

5.1. Caractéristiques de ces projets innovants

En 2021, l'asbl DIOGENES s'est plus que jamais investie dans des solutions de logement innovantes et créatives. Ces initiatives n'ont nullement l'intention de "combler" le manque de logements durables, adaptés et payables que nous dénonçons depuis bien longtemps. DIOGENES continue d'orienter son public auprès des AIS, des logements sociaux ou des initiatives (internes ou externes) de Housing First, tout comme nous poursuivons nos fructueuses collaborations avec le reste du secteur sans-abri et les secteurs connexes.

Néanmoins, bon nombre d'initiatives nouvelles et expérimentales ont vu le jour ces dernières années et DIOGENES a été impliquée dans plusieurs d'entre elles. Au total, ce ne sont pas moins de **35 personnes qui ont été accompagnées en logement / hébergement temporaire**¹, dans le cadre de ces nouveaux partenariats. Certains projets sont le résultat d'une longue préparation (ex : MODULO). D'autres ont été déployés relativement rapidement et ont été ajustés en cours de route (ex : ISSUE). D'autres encore ont été mis en place suite à la crise du Covid-19 (ex : Hôtel Belvue). Quel que soit le contexte de naissance, ces projets ont cinq points en commun :

L'accès direct de la rue au logement (ou à l'hébergement)

Chacune de ces initiatives cadre parfaitement dans le projet Soutien au Logement de DIOGENES. Ce dernier fait la jonction entre la rue et le logement (temporaire) en proposant un **accès direct de la rue au logement**, ce qui implique l'acceptation des personnes avec leurs problématiques de rue et

la volonté de travailler ces dernières au sein du logement. Ce travail se base, d'une part, sur la confiance dans la sélection du public par les accompagnateurs et, d'autre part, sur la volonté de baisser le seuil d'accès par le partenaire logement.

Le caractère temporaire de l'hébergement

Idéalement, nous aimerions proposer un logement durable à toute personne que nous accompagnons. Mais, confrontée à un marché du logement rendant impossible la concrétisation de cette ambition, DIOGENES est d'avis qu'il faut exploiter la piste des **logements temporaires**. Parce qu'il y a tellement de logements vides en attente de rénovation. Parce qu'il y a de nombreux des terrains inexploités et laissés à l'abandon dans notre capitale où l'espace est devenu une ressource si précieuse. Parce qu'il y a tant de personnes qui n'arrivent pas à sortir de la rue ou des centres d'hébergement d'urgence. Pour toutes ces raisons, un logement temporaire, octroyé gratuitement et avec la possibilité de s'y domicilier, peut offrir une réelle chance de sortir d'une situation de sans-abrisme ou de problèmes de statut de séjour chroniques. Tout en continuant notre plaidoyer pour des logements durables, accessibles et décents, l'équipe de DIOGENES reconnaît la plus-value du logement temporaire, et le voit comme une solution de logement parmi d'autres.

¹ Attention : ces chiffres ne sont pas comparables avec les statistiques globales du Soutien au Logement (entrées en logement / sorties de logement) qui ne comptabilisent pas les enfants des familles (nous n'ouvrons pas de dossier pour eux). Ici, nous en comptons 5.

La qualité des infrastructures et l'individualisation de l'hébergement

Chacun des projets cités se caractérise par l'importance qui est accordée à la **qualité des solutions de logement ou hébergement temporaire**. Ce n'est pas pour rien que, lors de la création des projets ISSUE ou MODULO, autant de temps et d'énergie ont été investis dans l'analyse des aspects sécuritaires, sanitaires et de confort. Nous constatons que plus l'infrastructure est de qualité, plus les résultats sont satisfaisants. Nos exigences de qualité sont élevées et nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour assurer la sécurité des personnes relogées, même si cela implique que le projet prenne plus de temps à se mettre en place. Pour nous, "temporaire" ne rime ni avec "dangereux", ni avec "non conforme", "insalubre" ou "indécent".

Chacun de ces projets est individualisé: chaque personne dispose de son propre logement avec sa clé. Chacun a son "chez soi", son intimité. Nous sommes d'avis que ce droit à l'intimité, à une vie privée et à une sécurité individuelle est un droit de base qui aide les personnes à avancer. C'est l'estime de soi de la personne qui est en jeu. Et celle-ci est vitale dans la reprise en main de sa vie et de son autonomie. Avec le Soutien au Logement, nous sommes les témoins privilégiés de l'effet bénéfique de l'individualisation des sorties de rue.

L'accent sur l'accompagnement

L'accompagnement des personnes est un élément clé de chacune des initiatives citées. Chaque personne qui entre dans un tel logement est connue de l'équipe de DIOGENES depuis un certain temps. Les travailleurs de rue font un travail relationnel dans les lieux de vie des habitants de la rue et proposent un accompagnement global qui touche à de multiples domaines de vie. À un moment donné, le logement peut devenir l'un des objectifs que se fixe la personne. L'entrée en logement se fait alors dans le cadre d'un véritable










accompagnement de trajet. Il arrive aussi que les travailleurs de rue commencent un accompagnement avec des personnes qui se trouvent déjà en logement (ex : squatteurs, personnes hébergées par un tiers, invités des locataires d'un projet...).

Les possibilités offertes par le logement temporaire, lorsqu'il est assorti d'un accompagnement, sont impressionnantes et exceptionnelles ! Il ouvre, par exemple, les possibilités de travailler sur des questions telles que la domiciliation, l'emploi, le revenu, le droit de séjour... Pour l'hôtel Belvue, par exemple, les candidats que nous avons sélectionnés sont des personnes pour lesquelles nous n'arrivions pas à faire évoluer la situation depuis la rue. Et nous sommes parvenus à débloquer leur situation !

Le travail en partenariat

Dans les projets concernés, DIOGENES ne fait jamais cavalier seul. Ces dispositifs sont le résultat d'un important **travail en réseau**. Nous en sommes très fiers. La crise du Covid-19 a contribué à resserrer certains liens au sein du secteur sans-abri.

Mais la pandémie n'est pas du seul déclencheur : des projets partenariaux comme MODULO ou ISSUE avaient déjà pris forme bien avant la crise sanitaire. Ces collaborations contribuent à une plus grande mixité des publics. Des pratiques sont échangées, des équipes mixtes se forment, il y a un réel transfert de compétences. Des acteurs aux approches différentes se retrouvent et se renforcent. Ils sont actifs dans le secteur du logement, de l'urgence sociale, du travail de rue, de la santé mentale...

ISSUE	MODULO	HÔTEL BELLEVUE
 L'Ilot, New Samusocial, Pierre d'Angle, Smes-B	 Fabrique d'Église, AIS Théodore Verhaeghen, collectif MOKIT, ICHEC-ECAM_ISFSC	 L'Ilot, DoucheFlux, hôtel Sabina, hôtel Bellevue
 16 accompagnements de DIOGENES	 5 accompagnements de DIOGENES (dont 2 HF)	 16 accompagnements de DIOGENES
 1 personne logée durablement en sortant du projet	 2 personnes logées durablement en sortant du projet	 6 personnes logées durablement en sortant du projet

5.2. ISSUE

5.2.1. Description

a) Présentation

Le projet ISSUE est né à la fin de l'année 2019 dans le cadre d'une réflexion sur les alternatives au dispositif hivernal. L'initiative est soutenue et financée par les Ministres de l'Aide aux personnes de la Cocom.

Cinq partenaires croisent et mutualisent leur expertise (L'Ilot, DIOGENES, le New Samusocial, le SMES-B et Pierre d'Angle) dans le but d'offrir en occupation temporaire, des logements de SISP et d' AIS en attente de rénovation. Le logement est assorti d'un accompagnement psychosocial personnalisé permettant au public concerné de trouver une alternative à la rue et à l'hébergement d'urgence.

b) Structure du partenariat

Fonctions transversales : L'Ilot gère la coordination générale et est le référent logistique et administratif du projet. Jusqu'en août 2021, DIOGENES est le référent social du projet - une fonction assurée ensuite par L'Ilot.

Un comité de pilotage, composé des membres des directions et des responsables de

projet des partenaires, se réunit régulièrement.

Les accompagnateurs psychosociaux des 5 organisations partenaires se rencontrent toutes les deux semaines lors de réunions de terrain, animées par le référent social du projet. Un accompagnateur a été engagé à hauteur de 0,75 ETP DIOGENES.

Un soutien méthodologique (évaluation) est fourni par Bruss'help.

c) Méthode : 3 axes de travail

Voir le tableau à la page suivante.

d) Trois sites en 2021 : Grande Haie (Log'iris), 3 Pommiers (AIS les Trois Pommiers), Ganshoren (Citydev.brussels).

Le premier site se trouve dans la **rue de la Grande Haie** à Etterbeek. 3 logements sont mis à disposition par la **SISP Log'Iris** en mars 2020. Ces logements sont initialement intégrés par des suivis de la CCL de L'Ilot (axe 1). Ensuite, en novembre 2020, l'un d'entre eux est attribué à l'une des personnes accompagnées par DIOGENES (axe 2), qui habitait jusque-là dans un logement ISSUE à Peterbos. Elle y est restée

Axe de travail	Partenaires	Public
Axe 1 : Insertion par le logement via un coaching intensif vers le logement durable	La CCL de l'Illot + ses partenaires (dont DIOGENES)	Personnes ou familles disposant de revenus stables, désireuses de retrouver un logement durable, ayant besoin de se reposer ou ayant besoin d'une période tampon pour préciser leur projet de logement.
Axe 2 : Répit, stabilité et ouverture de droits à partir d'une domiciliation	DIOGENES, New Samusocial, Pierre d'Angle	Personnes ou familles sans abri, avec ou sans droit de séjour, avec au moins une des caractéristiques suivantes : besoin de repos physique et/ou psychique ; besoin de stabilisation hors de la rue et/ou de l'urgence sociale ; en refus d'aide et de soins ; en refus d'utiliser les centres d'hébergement d'urgence ; exclues des dispositifs d'hébergement d'urgence ; hébergées de façon chronique au sein de dispositifs de l'urgence sociale ; besoin d'une domiciliation pour l'ouverture de leurs droits.
Axe 3 : Time out et time in Housing First (HF)	DIOGENES, Smes	Personnes sans-abri, particulièrement fragiles en raison d'un cumul de problématiques (santé mentale, assuétudes, sans abrisme chronique...), en attente d'entrer dans un projet HF ou qui, ayant intégré le projet HF, se retrouvent temporairement sans logement durable.

jusqu'à la fin de l'occupation temporaire en juillet 2021. Sa procédure de régularisation est toujours en cours. Une autre personne, connue de DIOGENES, est entrée à Grande Haie dans le cadre de l'axe 3. Elle a intégré un logement durable en 2021. Bien que son accompagnement global soit assuré par le Smes-b, le travailleur de DIOGENES maintient le lien de confiance et de soutien.

Le deuxième site se trouve dans un grand bâtiment en attente de rénovation près de la Place Saint-Antoine à Etterbeek, mis à disposition par l'**AIS les Trois Pommiers**, jusque fin avril 2023. Au début, le partenariat a investi beaucoup de temps et de moyens dans la remise en ordre des logements, en particulier dans des mesures de sécurité pour les locataires. La situation du site, dans une zone urbaine, à côté d'une école et d'une crèche, nous a amené à investir dans la construction de liens avec le quartier et ses ressources. De nombreuses réunions se sont tenues afin de présenter le projet aux partenaires-clés du quartier (les directions de l'école et de la crèche, la police de proximité d'Etterbeek, le service de prévention de la commune, ATD quart Monde, la maison médicale du Maelbeek...). Finalement,

13 logements de ce site ont été mis à disposition du partenariat ISSUE, dont 5 pour DIOGENES. 7 de nos suivis y sont entrés en février 2021 :

- 1 personne dans le cadre de l'axe 1. Elle a trouvé un logement durable, avec l'aide de la CCL.
- 1 personne suivie dans le cadre de l'axe 3, qui bénéficie d'un accompagnement Station Logement.
- 2 personnes isolées ainsi qu'un couple avec une petite fille occupent 3 logements dans le cadre de l'axe 2. La fille du couple est scolarisée dans l'école maternelle voisine.

Le troisième site, mis à disposition par Citydev.brussels, se trouve à Ganshoren, dans un quartier calme à caractère familial. Depuis mars 2021, une famille Rom, qui se trouvait déjà dans le projet à Peterbos, y a élu résidence (après un passage dans le centre d'hébergement d'urgence de la Croix Rouge de Belgique à la Rue de Trèves). Cette famille est composée de 7 personnes : les parents, 3 enfants mineurs, 1 enfant majeur et 1 bébé né depuis l'intégration du logement. ISSUE négocie avec Citydev la possibilité de domicilier la

famille dans ce logement (comme c'est le cas dans les autres logements ISSUE). Ce qui contribuerait sans aucun doute à l'inclusion sociale de la famille.

e) L'accompagnement de DIOGENES

Les candidats ISSUE proposés par DIOGENES étaient déjà bien connus de l'équipe avant leur entrée dans le projet. Ils bénéficiaient tous d'un accompagnement long terme dans lequel le logement était devenu un objectif en soi. Les accompagnements de Soutien au Logement dans le cadre d'ISSUE sont systématiquement structurés de la même façon. L'“accompagnateur historique” (la/les personne(s) de référence de l'équipe de travail de rue de DIOGENES) s'occupe de l'accompagnement global, tandis que les “accompagnateurs ISSUE” s'occupent du

logement (administratif, logistique, vécu...). L'organisation d'équipes mixtes entre ces deux types d'accompagnateurs permet de décroiser les accompagnements proposés. Ainsi, à terme, il y a un réel transfert de confiance entre les différents accompagnateurs et les personnes accompagnées.

5.2.2. Résultats et statistiques

Dans le cadre du projet ISSUE, DIOGENES (Soutien au Logement) a accompagné et soutenu 16 personnes² : 11 adultes et 5 enfants, répartis sur les sites de la Grande Haie à Etterbeek (2), des Trois Pommiers (7) et de Ganshoren (7). L'une d'entre elles (axe 1) a trouvé un logement durable et ne réside donc plus dans le projet. Nous observons des situations très différentes, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Situation	Axe	Objectifs	Résultats
Personne isolée, Belge	Axe 1	trouver un logement durable et une certaine stabilité	la personne a trouvé un logement durable au cours du projet
Personne isolée, Marocaine	Axe 2	poursuivre la procédure de remise en ordre du droit de séjour, ouvrir des droits via une domiciliation	AMU, revenu du CPAS. Procédure de régularisation en cours.
Une famille Rom de Slovaquie, constituée de 2 parents, 3 enfants mineurs et un enfant majeur, 1 petit-enfant.	Axe 2	Entamer une procédure de mise en ordre de droit de séjour, ouvrir des droits via une domiciliation et rechercher un emploi	adresse de référence, soutien CPAS, carte E pour la maman, négociations en cours avec Citydev.brussels pour que la famille puisse se domicilier
Personne isolée, Italienne	Axe 2	Trouver de la stabilité, mise en ordre administrative, ouverture de droits	La personne préfère ne pas partager ces informations
Personne isolée, Française	Axe 2	Mise en ordre administrative, ouverture de droits, intégration d'un logement durable	Demande d'inscription à la commune, recherche d'emploi, travail bénévole
Couple Portugais + jeune enfant	Axe 2	mise en ordre administrative, ouverture de droits, intégration d'un logement durable	scolarisation de l'enfant, demande d'inscription à la commune, recherche active d'emploi
Personne isolée, Roumaine	Axe 3	mise en ordre administrative, ouverture de droits, intégration dans un logement Housing First	demande d'inscription à la commune, recherche d'emploi
Personne isolée, Belge	Axe 3	Stabilité, intégration dans un logement Housing First	Logement durable, trouvé par le service accompagnateur du Smes

² Le nombre total des personnes accompagnées par le partenariat ISSUE en 2021 est bien évidemment plus important.

5.2.3. Perspectives

La mise en place du projet ISSUE en 2020 était un travail d'amélioration continue : une méthode a été construite en cours de route, une structure a progressivement été mise en place et un savoir-faire a été développé. Dans un contexte et une période compliqués, le projet a trouvé ses marques et a évolué. Bruss'help a réalisé une évaluation de ce travail.

Nous croyons à la forte plus-value du projet ISSUE pour les habitants de la rue et le secteur. C'est l'un des rares projets en RBC qui offre la possibilité de (r)ouvrir des droits via la domiciliation dans un logement temporaire (gratuit si nécessaire). Ce qui nous permet de débloquent des situations "chroniques" et de sortir des personnes de la rue "par le haut".

5.3. Hôtel Belvue

5.3.1. Description

a) Présentation

Au début du confinement en 2020, les personnes sans abri étaient souvent persécutées par les forces de police : il fallait se confiner "chez soi" même si l'on habitait en rue ; il fallait bouger continuellement et se rendre le plus invisible possible ; il fallait garder la distance et s'isoler. Ni les maisons d'accueil, ni les structures d'hébergement d'urgence n'acceptaient de nouvelles candidatures. Les restaurants sociaux étaient fermés, de même que les services socio-sanitaires. Prendre une douche ou avoir accès à des sanitaires était une lutte quotidienne. Toute sorte de revenu informel tel que celui provenant de la mendicité, du travail du sexe ou de la collecte de vidanges, avait disparu. Les habitants de la rue satisfaisaient difficilement leurs besoins les plus basiques.

Au même moment, les touristes disparaissaient de notre capitale et les hôtels restaient vides. Malgré tout, il était possible de s'y confiner individuellement et d'y avoir accès à une infrastructure sanitaire individuelle (toilette, douche). Plusieurs d'entre eux ont ouvert leurs portes à des personnes sans-abri. C'était gagnant-gagnant : le secteur du tourisme obtenait un modeste soutien, la santé publique était préservée et la population de la rue - qui était terriblement touchée par les mesures sanitaires - pouvait être mise à l'abri.

b) Le partenariat et l'accompagnement de DIOGENES

DIOGENES s'est associée à L'Ilot, DoucheFlux et l'hôtel Sabina afin d'ouvrir les portes de cet établissement aux personnes sans-abri à partir du 11 mai 2020. L'hôtel, de 24 chambres, permettait un accès à bas-seuil et une prise en charge globale 24/24h. L'Ilot et DoucheFlux s'occupaient de l'encadrement sur place, tandis que DIOGENES proposait des candidats pour 8 chambres et s'occupait de leur accompagnement. Notre sélection de candidats s'est portée sur des situations qui étaient bloquées en rue depuis longtemps. Leur situation a pu avancer grâce au cadre de l'hôtel et à la stabilité qu'il apporte.

En 2021, l'aventure à l'hôtel solidaire a pu continuer. La plupart des habitants de l'hôtel Sabina ont été transférés à l'hôtel Belvue, qui se trouve dans la zone du Canal à Molenbeek. Cet hôtel, plus spacieux et plus moderne encore, a accueilli le projet d'hôtel solidaire jusqu'au 30 juin 2021.

5.3.2. Résultats

16 personnes ont été accompagnées par DIOGENES dans l'hôtel Belvue en 2021 et 6 d'entre elles ont trouvé un logement pérenne à la fin du projet.

5.4. MODULO

5.4.1. Description

a) Présentation

MODULO est né dans le cadre de l'appel à projets lancé mi-2019 - sous la précédente législature du gouvernement bruxellois - par la Ministre du Logement de l'époque. Celui-ci visait le développement de « logements modulaires, légers et innovants en Région de Bruxelles-Capitale ». MODULO est avant tout une recherche scientifique visant à interroger la pertinence du développement d'un habitat léger et temporaire sur des terrains inoccupés, ayant pour but l'inclusion sociale de personnes sans-abri accompagnées par DIOGENES. Elle questionne l'impact de telles propositions de logement sur les trajectoires de vie et d'inclusion sociale des personnes sans-abri. De ce projet ainsi déployé, à petite échelle, nous souhaitons tirer des enseignements afin de le développer ou non à plus grande échelle. Il ne vise en aucune façon à remplacer le logement social, pour lequel nous encourageons l'accroissement de l'offre pour répondre aux besoins de notre public.

Le public-cible de MODULO est double et ses besoins sont adressés par deux projets de DIOGENES : le *Soutien au Logement* et le projet *Housing First Station Logement*. Ceci favorise à la fois la diversité des publics et celle des méthodologies d'accompagnement au sein des MODULO. L'entièreté de l'équipe de DIOGENES est ainsi concernée par le projet. Elle s'appuie également sur un large réseau de partenaires.

La dimension temporaire du projet implique de chercher des solutions de relogement pour la fin d'occupation. Plusieurs pistes sont explorées : recherche active et individualisée de logement via l'implication d'un responsable-logement de l'équipe *Station Logement* ; mobilisation des ressources propres à l'AIS Théodore Verhaegen, partenaire du projet ; implication des SISF propriétaires des logements sociaux aux alentours ; etc.

b) Le partenariat

Le projet MODULO est porté par l'AIS Théodore Verhaegen et monté en partenariat avec DIOGENES et le collectif MOKIT, un groupe d'architectes-designers (Bruno Husquin, Nicolas Watteijne, Noémi Giovannetti, Jérémy Husquin). La Haute Ecole ICHEC-ECAM-ISFSC est chargée de la recherche scientifique. Le premier MODULO a été installé en 2020 sur un terrain appartenant à la Fabrique d'Église.

c) Le logement

Les MODULO, ce sont trois logements modulaires, réalisés sans recours à des techniques lourdes. Leur montage peut être réalisé en 3 semaines seulement. Il en va de même pour leur démontage. Ils peuvent être installés à l'intérieur d'un bâtiment vide ou à l'extérieur, sans modification du relief naturel du terrain ni de sa nature, comme pourraient l'être un chapiteau ou un conteneur. Il s'agit donc d'un habitat léger, temporaire, réversible, garantissant une préservation et un respect absolu du patrimoine et du site existant. Les modules n'excèdent pas les 28 m² de surface nette habitable. Ils satisfont à l'ensemble des conditions du Règlement Régional d'Urbanisme (RRU) et du code bruxellois du logement, et sont d'une grande qualité architecturale, d'aspect agréable et revêtus d'un parement de bois. À l'exception des cuisines, les MODULO sont entièrement meublés par IKEA.

d) Deux sites

La première installation des MODULO s'est faite sur un terrain situé à Uccle, appartenant à la Fabrique d'Église. Ce terrain était relativement isolé du centre-ville et des commerces, mais présentait l'avantage d'être localisé dans un environnement calme et résidentiel. Les modules étaient placés en extérieur, dans un jardin entouré de végétation. Ils étaient peu visibles depuis l'espace public et étaient disponibles à la location du 1er avril 2020 à la fin avril 2021.

Pour leur deuxième installation, les MODULO se sont déplacés sur un terrain à Jette, appartenant également à la Fabrique d'Église. Ce terrain est proche de la Cité Modèle, dans un coin tranquille. Les modules sont pareillement placés en extérieur et sont entourés de quelques grands arbres. Ils sont plus visibles depuis l'espace public.

5.4.2. Résultats

Depuis le début du confinement, 2 personnes de *Soutien au Logement* sont entrées dans les MODULO à Uccle (+ 1 personne dans le cadre du projet Housing First *Station Logement*). Comme les logements se trouvaient loin du Centre-Ville, elles ont souffert d'un certain sentiment d'isolement au début. Mais finalement, elles se plaisaient dans leur logement et la relation de confiance avec les accompagnateurs était solide. Grâce à la crise du Covid-19, les modules - et donc les personnes - ont pu rester plus longtemps que prévu sur le terrain de l'église. À l'issue du projet, elles ont toutes deux trouvé un logement durable via l' AIS de Saint-Gilles. C'est un réel succès. Quant à la

personne accompagnée par *Station Logement*, elle a souhaité déménager avec les MODULO à Jette.

Après le déménagement à Jette, 1 nouvelle personne de *Soutien au Logement* est entrée dans les MODULO en septembre 2021 (+ 2 personnes dans le cadre du projet Housing First *Station Logement*). Après un très long parcours en rue, elle s'est très bien installée dans ce logement.

La recherche menée par l'ISFSC est en cours et nous sommes dans l'expectative des résultats. Si cette utilisation d'espaces disponibles pour y développer des solutions provisoires de logement semble a priori pertinente dans le cadre de l'urgence sociale, nous insistons sur le fait qu'il s'agit à nos yeux d'une option « par défaut ». En effet, en matière de droit au logement, la seule exigence acceptable est celle de l'accès pour tous à des logements (sociaux) de qualité, accessibles financièrement quel que soit le niveau de revenu dont on dispose.

6. NOS RESSOURCES

6.1. Ressources Humaines et Financières

Depuis 2021, le projet “*Soutien au Logement - Accès directs de la rue au logement*” bénéficie d’une reconnaissance et d’une subvention structurelle. Le projet a été reconnu comme Association œuvrant à l’Insertion Par le Logement (AIPL) et il a également obtenu un subside triannuel AIPL du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2023 pour un montant de 75.000,00 € par an.

En outre, depuis 2007, le projet est soutenu et financé annuellement par les Ministres de l’Aide aux personnes du Collège Réuni de la Commission communautaire commune de la Région de Bruxelles-Capitale. En 2021, le projet a été subsidié pour un total de 130.000,00 €.

Le projet ISSUE est, lui aussi, soutenu et financé par les Ministres de l’Aide aux personnes du Collège Réuni de la Commission communautaire commune de la Région de Bruxelles-Capitale.

Ces subsides couvrent les frais de rémunérations et les frais de fonctionnement liés à l’action. En tout état de cause, l’asbl DIOGENES s’engage à ce que les frais de fonctionnement ne dépassent pas 15% du budget total octroyé.

En 2021, notre projet a fonctionné grâce à un cadre de personnel d’approximativement 3,38 ETP de travailleurs psychosociaux disposant d’un diplôme et d’une expérience

professionnelle significatifs. Ils soutiennent et accompagnent les personnes sans-abri dans leur accès et leur stabilisation en logement.

Les ressources humaines composant l’équipe en 2021 étaient hautement qualifiées et titulaires des diplômes suivants : assistante en psychologie, master en philosophie, bachelier en travail social et master en études culturelles, master de spécialisation en sciences psychologiques, bachelier d’assistante sociale et de criminologie, et bachelier d’éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif. Chacun des membres de l’équipe accumule de nombreuses années d’expérience utile dans le secteur de l’aide aux personnes sans-abri.

Pour plus d’efficience, *Soutien au Logement* fait l’objet d’une diffusion de pratiques au sein de l’équipe de l’asbl DIOGENES. Tous les travailleurs de DIOGENES sont impliqués dans la réalisation des objectifs du projet et en partagent les actions. Le projet n’a pas d’équipe distincte, au fonctionnement indépendant et cloisonné du reste du cadre de personnel, même si les personnes subventionnées dans le cadre du projet *Soutien au Logement* accomplissent, en étroite collaboration avec le directeur de l’asbl DIOGENES, des tâches spécifiques en lien avec le développement du projet (recueil des données, analyse des résultats, représentation du projet à l’extérieur, réflexion autour des lignes stratégiques du projet, rédaction des rapports de fin d’année...).

6.2. Partenariats

L'équipe de *Soutien au Logement* travaille avec un vaste réseau d'institutions d'aide aux personnes, spécialisées et généralistes, tous secteurs confondus. Généralement, les collaborations se construisent autour des personnes bénéficiaires et ne donnent pas lieu à des partenariats conventionnés : le projet accompagne les personnes vers les services dont elles ont besoin, ces derniers les recevant dans le cadre habituel de leurs missions. Les institutions tissent finalement, autour de la personne, un réseau de soutien, d'aide et de soins ; dont le projet *Soutien au Logement* peut prendre la coordination.

Notre équipe accompagne en rue, en amont du logement, avant et pendant l'entrée en logement, et en aval, jusqu'à ce que la situation soit stabilisée. Le cas échéant, une prise en charge par d'autres institutions s'organise et de nouveaux relais sont éventuellement mis en place (par exemple, vers l'accompagnement à domicile).

Des collaborations plus formelles et régulières se sont instaurées avec des projets qui offrent des solutions directes de sortie de rue et vers lesquels l'équipe de *Soutien au Logement* oriente des personnes sans-abri en tant que "service-envoyeur". Sans prétention à l'exhaustivité, le tableau ci-dessous indique quelques exemples de partenariats dans lesquels nous sommes impliqués.

Le projet *Soutien au Logement* travaille, en outre, sur les conditions structurelles de l'accès au logement pour les habitants de la rue les plus fragiles. Ainsi, il a contribué directement et activement à la création de projets novateurs aussi variés que : les projets « Housing First » bruxellois (dont le Smes-B, Step Forward, Station Logement), « Accès directs de la rue à l'habitat solidaire » (en coopération avec Fami-Home), la « Cellule Capteur-Logement » de l'Ilot, les occupations négociées de l'asbl Communa, "ISSUE", etc.

<p>HABITATS SOLIDAIRES</p> <hr/> <p>Logement pour Tous, Fami-Home, Pierre d'Angle, Centre Ariane</p>	<p>HABITATIONS PROTÉGÉES</p> <hr/> <p>Beschut Wonen « vzw Hubbie », Entre Autres...</p>	<p>SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE</p> <hr/> <p>Puerto, Huis Van Vrede, S.Ac.a.Do, CAW Brussel - De Schutting, Fami-Home, le Service d'accompagnement à domicile de l'Armée du Salut...</p>	<p>PROJETS HOUSING FIRST</p> <hr/> <p>Station Logement, Smes-B, Step Forward.</p>
<p>MAISONS D'ACCUEIL</p> <hr/> <p>Poverello, Albatros...</p>	<p>MAISONS DE REPOS</p> <hr/> <p>Saint-Monique, Les Ursulines, Home Heysel...</p>	<p>La Cellule Capteur et Créateur de Logements de L'Ilot (CCL)</p>	<p>SERVICES D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE</p> <hr/> <p>Soins chez soi, CSD, Familiehulp...</p>
<p>ADMINISTRATEURS DE BIENS</p>	<p>PLATEFORMES DE CONCERTATION</p> <hr/> <p>Psychot, Thuiszorgcentrum Socialistische Mutualiteit Brabant...</p>	<p>LES A.I.S.</p> <hr/> <p>Théodore Verhaegen, Baita, AIS Etterbeek, AIS W.S.P, Habitats et Rénovation...</p>	<p>SERVICES DE RECHERCHE DE LOGEMENT</p> <hr/> <p>Services de Recherches de Logement: Union des locataires des Marolles...</p>

7. NOS REVENDICATIONS

Par tous les moyens disponibles, nous voulons voir augmenter l'accès au logement pour les populations les plus précaires à Bruxelles :

- Rénover et construire des logements sociaux ;
- Soutenir de nouvelles pistes d'acquisition de logement (par exemple via des investisseurs privés) ;
- Promouvoir et soutenir le travail des AIS et les encadrements de loyers sur le marché locatif privé ;
- Soutenir toutes les solutions créatives et innovantes de logement (ISSUE, dispositifs hôtels, MODULO...);
- Développer toute forme de logement durable, digne et décent ;
- Développer des partenariats ;
- Soutenir de façon continue la « Captation de Logement » et veiller à une distribution équitable des opportunités entre les institutions demandeuses ;
- Prioriser l'accès des logements sociaux au public sans-abri ;
- Reconnaître de façon structurelle le projet Soutien au Logement en tant que Projet d'Innovation Sociale (Cocom) ;
- Augmenter les ressources en accompagnement, qui ont fait leurs preuves et enregistrent de nombreux succès : travail de rue, *Soutien au Logement*, services de guidance à domicile, Housing First ;
- Explorer davantage les pistes de logements temporaires en exploitant, entre autres, les logements vides ;
- Évaluer les projets innovants et optimiser ces dispositifs.